

CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PASTORALE DES MIGRANTS ET DES PERSONNES EN  
DEPLACEMENT  
XXIIEME CONGRES MONDIAL DE L' APOSTOLAT DE LA MER

**LE ROLE DE L'ÉVÊQUE PROMOTEUR NATIONAL**

S.E. Mgr Tadeusz Gocłowski  
Evêque Promoteur de l' A.M., Pologne

(Gdynia, Pologne, 24 juin 2007)

1. Au sujet de Gdynia, lieu choisi pour ce XXII<sup>ème</sup> Congrès mondial de l'AM, je voudrais tout d'abord attirer votre attention sur ce qu'a dit le Saint-Père Jean-Paul II il y a tout juste vingt ans, lorsqu'il est venu en visite dans cette ville. Parlant de notre communauté maritime, il a mis en lumière le rôle des gens de mer tant dans la vie de la nation que dans le contexte international qui est celui de notre Oeuvre, et dans la vie de l'Église. Le Pape a déclaré à cette occasion : « La mer parle aux hommes de la nécessité de se chercher mutuellement, de la nécessité de la rencontre et de la collaboration. Du besoin de la solidarité, entre les hommes et entre les nations ». En quelques mots, le Pasteur de l'Église universelle a ainsi résumé la nature spécifique de cette communauté, faite de recherche mutuelle, de rencontre et de collaboration. Le mot solidarité, qui a un sens très fort dans cette région côtière, était prononcé d'une façon tout aussi significative. Après la chute du système communiste, ce mot a vraiment pris tout son sens. Ce système avait non seulement commis une erreur anthropologique fondamentale, mais surtout, il avait dispersé toutes les communautés, y compris celle des gens de mer, en cherchant à les détruire de l'intérieur. Il n'était donc plus possible pour nous de nous référer à cette idéologie. Mais les paroles de Jean-Paul II avaient également une portée universelle, car se chercher mutuellement, collaborer et être solidaires sont des valeurs qui orientent la vie et le travail des gens de mer. Ses paroles peuvent encore orienter notre façon de penser aujourd'hui.

2. Cette approche à ce thème met l'accent sur le rôle de l'Évêque Promoteur qui, comme le dit la Lettre pastorale *Stella Maris*, « stimule parmi les autres évêques une sensibilité à cette pastorale spécifique ». Cependant, on peut dire que la mise en oeuvre de l'apostolat en faveur des gens de mer repose sur tous ceux qui remplissent ce service jour après jour : le Directeur national, les aumôniers et leurs équipes, les apôtres laïques. Dans ce contexte, l'Évêque Promoteur doit avoir un rôle de sensibilisation, y compris vis-à-vis des autres évêques, en particulier des évêques diocésains qui remplissent leur charge dans les régions auxquelles se réfère la Lettre pastorale mentionnée plus haut, à savoir celles qui ont un accès à la mer. Le principal objectif des conférences épiscopales est de favoriser la collaboration dans tous les domaines possibles. Les statuts de la conférence épiscopale de Pologne prévoient que les évêques se réunissent pour décider

ensemble sur les questions les plus importantes. Leurs décisions, qui tiennent compte de l'avis de tous les participants à la conférence, témoignent du caractère collégial et de la nature de l'épiscopat (voir l'introduction). Ainsi, dans tous les domaines, des actions conjointes sont requises pour une meilleure connaissance et compréhension des diverses questions. En général, les Évêques des diocèses côtiers doivent faire face à des problèmes similaires. Je dis « en général », car même dans les diocèses typiquement côtiers, les problèmes peuvent varier (en fonction notamment du niveau de vie, du taux de chômage, du degré de participation des fidèles à la vie de l'Église). Toutefois, même si nous sommes ici dans un pays qui a un accès à la mer, les évêques des diocèses « de l'intérieur des terres » ne peuvent pas se désintéresser des problèmes des gens de mer, ne serait-ce que parce que nombre de marins et leurs familles vivent dans leur diocèse. L'Évêque Promoteur, comme semble l'indiquer la Lettre pastorale *Stella Maris*, est la pierre angulaire de tous ces problèmes, une force unifiante grâce à laquelle nous pouvons atteindre les gens de mer et leurs familles.

3. Nous allons maintenant tenter de discerner les formes et modalités de cette collaboration mutuelle et amicale avec l'Église locale, afin de répondre aux situations et aux défis qui se présentent à nous dans notre travail. À ce propos, les rencontres qui permettent un partage d'expériences direct sont vitales. Les rencontres telles que le Congrès mondial d'aujourd'hui, les rencontres continentales ou régionales, ont une importance considérable pour toute une série d'expériences auxquelles nous contribuons et que nous pouvons ainsi partager. Elles sont très importantes aussi parce que le monde devient de plus en plus petit, et que ces rencontres internationales nous permettent de mieux comprendre les problèmes, et donc mieux guider les gens de mer face à des situations qu'ils n'avaient jamais vécues jusqu'à présent. Après cet aperçu général, nous allons maintenant nous pencher sur quelques points plus spécifiques. Les marins sont des gens toujours en déplacement, des gens qui vivent loin de leur foyer, séparés de leur Église locale et de leur famille. Tout le travail de l'Apostolat de la Mer, y compris celui de l'Évêque Promoteur chargé de superviser les centres *Stella Maris*, doit viser à faire en sorte que les Églises locales soient, pour les marins en visite, une Église d'accueil amicale et chaleureuse, qui leur rappelle leur Église lointaine. Comme nous le savons bien, nos relations communautaires se basent sur la familiarité, l'ouverture, la fraternité, un langage commun et l'acceptation mutuelle. C'est ce genre de climat que nous devons offrir aux marins, mais comment faire ? Certes, les prêtres sont bien conscients de la nécessité de créer un tel climat ; de même, les prêtres et leur équipe pastorale connaissent bien les marins et s'efforcent de s'ouvrir à leur milieu culturel. On pourrait imaginer un centre d'accueil pour les marins capable de créer une atmosphère telle que ces derniers puissent se sentir comme dans leur propre paroisse.

Est-ce possible ? Peut-être pas entièrement, mais on peut du moins s'efforcer de créer des conditions plus favorables. L'essentiel, c'est qu'ils puissent trouver dans nos centres un climat vraiment humain, un climat de fraternité chrétienne, et pas seulement une hospitalité offerte dans le style d'un hôtel. Il faudrait aussi créer les conditions pour qu'ils puissent venir chercher chez nous un réconfort spirituel et une formation religieuse. Et même si le centre ne peut être qu'« un substitut » de la famille, il doit donner, autant que possible, une impression de fraternité et de famille. Ce serait une famille d'accueil,

mais quand même une famille. Il me semble que l'exemple de saint Joseph, dans son rôle de père putatif, est très éloquent en ce sens. Les marins doivent trouver une nouvelle famille d'accueil au cours de leur voyage. L'Évêque Promoteur peut-il favoriser cette mission ? Certainement, tant personnellement que, surtout, indirectement, à travers une sensibilisation appropriée visant à rendre les contacts moins formels et à se rapprocher de la courtoisie et de la spontanéité familiales, qui permettent de surmonter les différences de langue, de coutumes et même de religion, car comme chacun sait, nos centres *Stella Maris* sont ouverts à tous nos frères les hommes. Cette approche de « famille d'accueil » est une tâche à laquelle nous ne pouvons pas renoncer, et c'est aussi un slogan que l'on retrouve dans le thème de notre Congrès.

4. Une démarche très importante, gravée dans le coeur d'apôtre de tous ceux qui suivent le Christ, consiste à aller à la rencontre des marins qui débarquent dans nos ports. Car si certains de nos visiteurs ont l'adresse de tous les centres AM grâce à des contacts établis précédemment, il y a aussi ceux qu'il faudrait aller chercher. L'Évêque Promoteur, qui connaît le milieu local, doit réfléchir avec son aumônier et avec l'équipe pastorale sur les moyens pour ouvrir de nouveaux chemins vers les centres de l'Apostolat de la Mer. Parmi ces moyens, on peut envisager de distribuer des tracts, de poser des affiches dans les ports, et surtout, de rendre facilement et clairement reconnaissable la présence d'un aumônier et de son équipe. Le mot opportunité, qui implique de créer des occasions et d'accorder du temps, décrit bien ce que nous voulons dire. L'Église locale doit être présente sur ce terrain, un terrain nouveau pour les marins. Nous devons aller les chercher, créer des opportunités pour eux, leur témoigner de l'intérêt, les attirer dans l'Église. Pour qu'ils viennent, qu'ils voient, et qu'ils partagent l'amour. Cela peut se faire sous la forme d'une aide qui, sinon, serait donnée par les bureaux maritimes, ou simplement sous la forme d'un contact humain normal, de routine, dans lequel sont manifestés des sentiments chaleureux. Mais surtout, cela devrait être pour les marins en visite une occasion de découvrir l'Église locale, qui deviendrait pour un temps leur Église d'accueil. Cette Église locale ne doit pas être un tableau que les marins observent, mais une communauté à laquelle ils participent activement, y compris dans la liturgie, en récitant les prières avec les fidèles. Il est important que cette famille d'accueil offre, comme c'est le cas à Gdynia, un court moment de détente au centre sportif Kaszuby, où les marins peuvent faire du sport, organiser des jeux, ou aller méditer dans la chapelle. Il est important aussi que les marins puissent avoir un contact direct avec les familles de l'équipe pastorale *Stella Maris*, bien que cela demande une bonne connaissance des langues étrangères. L'une des méthodes d'évangélisation les plus incisives consiste à leur témoigner de la gentillesse. C'est de ces principes généraux de l'Apostolat de la Mer que l'Évêque Promoteur discute avec les prêtres, afin de découvrir de nouvelles manières de faire les choses, lesquelles donneront d'autant plus de fruit qu'elles sont nées de réflexions partagées. Cependant, dans toutes ces opportunités, l'Évêque Promoteur doit être bien informé sur ces différentes tâches et les partager avec les Évêques locaux, pour qu'ils soutiennent les aumôniers, surtout nommés depuis peu à ce ministère.

5. Les centres *Stella Maris* sont des établissements pastoraux prestigieux. En Pologne, nous avons quatre centres *Stella Maris*, plus ou moins bien organisés. Dans certains ports, il n'y a pas d'aumônier, et la communauté locale n'est pas organisée pour

assurer la pastorale des gens de mer. Cela peut être dû à toute une série de circonstances particulières auxquelles l'Évêque Promoteur doit remédier en lançant des initiatives de substitution, afin d'offrir une pastorale avec l'aide des prêtres locaux. L'intervention de l'Évêque Promoteur auprès de l'Évêque local est alors déterminante. Dans ces circonstances l'Évêque Promoteur a un rôle important à jouer. Il devient un vrai Pasteur, sans pour autant remplacer l'Évêque local car, comme l'a bien dit Jean-Paul II, l'oeuvre de l'apostolat de la Mer n'est pas une entité canonique autonome. Il peut cependant promouvoir, avec sensibilité et compétence, diverses activités dans les communautés de l'Église locale. Comme le dit la Lettre pastorale *Stella Maris*, l'oeuvre de l'AM est chargée de promouvoir le soin pastoral spécifique aux gens de mer, mais doit également soutenir l'engagement des fidèles, appelés à donner un témoignage de vie chrétienne dans ce milieu. Cette tâche peut revêtir différentes formes selon les circonstances. Diverses initiatives doivent être lancées à tous les niveaux : religieux, social, culturel, sportif et rencontres avec les familles, la meilleure.

On peut dire que dans l'oeuvre de l'AM fondée par Jean-Paul II, l'Évêque Promoteur remplit un rôle essentiel d'animateur, en suscitant diverses initiatives. Il remplit aussi un rôle vital au sein de la conférence épiscopale dans les pays qui ont un accès à la mer, dans les diocèses côtiers, et vis-à-vis des institutions laïques (sans jamais empiéter mutuellement sur leur pleine indépendance). L'Évêque Promoteur est délégué par le Saint-Siège pour s'occuper d'une oeuvre qui n'est pas une entité canonique autonome. Il a des devoirs envers toute la communauté de l'Église locale. Les tâches qu'il doit remplir sont d'une grande portée. Dans ce contexte, la comparaison avec les Apôtres vient spontanément à l'esprit : les apôtres étaient des pêcheurs, donc des gens de mer. Sur leur route, ils ont rencontré le plus grand des Navigateurs, Jésus Christ, qui leur a lancé un grand défi en leur disant : « Suivez-moi », une injonction souvent utilisée parmi les gens de mer pour manifester leur intérêt aux autres, que ce soit en mer ou dans les ports. Le chemin qui se présentait à eux n'était pas facile, mais Jésus a insisté : « Si quelqu'un veut marcher derrière moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive » (Mt 16,24). Dans le thème de notre Congrès, nous trouvons les mots « Témoins d'espérance ». Tel est précisément le climat que nous vivons en parcourant ce chemin, en témoignant l'espérance et en participant ainsi à la triple mission confiée par Jésus Christ aux prêtres (d'une façon sacramentelle) et aux laïcs (le sacerdoce commun) pour parvenir au but à travers la Parole de Dieu, la Liturgie et la Diakonia. Il n'existe pas de mission n'est plus complète, qui tienne mieux compte des besoins existentiels de l'homme. L'Évêque Promoteur le sait, et il veut partager cette connaissance avec d'autres en toute spontanéité, compte tenu des circonstances et des situations, à l'image de la vie des gens de mer et de ceux qui se mettent à leur service en accueillant les marins dans leur Église locale. La force qui anime toutes ces activités, l'esprit qui les guide en sachant que la vie des marins est changeante, est et doit être l'Évêque Promoteur.